

RAPPORT ANNUEL
DE LA DIRECTION
SUR LE RENDEMENT DU

FONDS OMNIRESPONSABLE FMOQ

AU 31 DÉCEMBRE 2024

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels gratuitement, sur demande, en appelant au 514 868-2081 ou sans frais au 1 888 542-8597, ou en nous écrivant au 3500, boul. De Maisonneuve Ouest, bureau 1900, Westmount (Québec) H3Z 3C1 ou à info@fondsfmoq.com, ou en consultant notre site Web (fondsfmoq.com) ou le site Web de SEDAR+ (www.sedarplus.com).

Vous pouvez également obtenir de cette façon le rapport financier intermédiaire, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Le Fonds a comme objectifs de procurer au participant un revenu raisonnable et une appréciation du capital à long terme.

Pour atteindre ces objectifs, le Fonds investit principalement dans des titres de marché monétaire, des obligations canadiennes, des actions canadiennes et dans des fonds indiciaires étrangers négociés en bourse, sélectionnés selon une approche d'investissement responsable. Cette démarche de sélection incorpore, en plus de l'analyse financière traditionnelle, des critères additionnels relatifs au respect de normes environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »). Même s'il est difficile de quantifier l'impact à court terme sur le rendement d'un fonds de l'inclusion des critères ESG dans le choix des émetteurs, leur utilisation influe, à plus long terme, sur la qualité globale et le profil risque-rendement des entreprises et des placements sélectionnés. Les entreprises qui gèrent en fonction des normes ESG et du développement durable sont habituellement à l'origine d'activités et d'actifs de meilleure qualité et seront mieux positionnées pour créer de la valeur de façon plus constante à long terme.

Voici quelques éléments stratégiques du Fonds :

- la répartition des actifs entre les différentes grandes classes d'actifs a été fixée par le gestionnaire du Fonds et fait l'objet d'un rééquilibrage trimestriel. La répartition cible est la suivante : entre 30 % et 50 % en liquidité et en titres à revenu fixe, et entre 50 % et 70 % en actions canadiennes et étrangères ;
- le pourcentage de liquidité maintenu dans le Fonds est établi de façon à pouvoir répondre au volume maximum de rachats nets, tel qu'estimé par le gestionnaire du Fonds. Le gestionnaire de portefeuille responsable de la liquidité et des titres de marché monétaire établit, en fonction de ses attentes sur l'évolution des taux d'intérêt, la durée à donner au portefeuille et la répartition des placements selon les échéances ;
- pour les titres à revenu fixe, le gestionnaire de portefeuille met l'accent sur une gestion active de la durée, tout en appliquant un filtre d'exclusion éthique, c. à d. qu'une entreprise est jugée inadmissible si elle tire plus de 10 % de son chiffre d'affaires directement ou indirectement, des produits suivants : divertissement pour adulte, alcool, armement, jeux de hasard, contrats militaires, énergie nucléaire et tabac ;
- pour les titres de participation canadiens, le gestionnaire de portefeuille met l'accent sur un processus fondamental de sélection des titres et de recherche axée sur la valeur ainsi que sur les perspectives de maintien et de croissance des dividendes. Des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance sont intégrés dans le processus de prise de décision et le même filtre d'exclusion éthique que pour la gestion des titres à revenu fixe est appliquée. Le gestionnaire utilise ses propres outils d'évaluation de la performance ESG dans sa gestion. Il fait également appel aux services de firmes externes spécialisées de même qu'à ses propres analyses pour choisir des sociétés, en fonction de sa politique d'investissement responsable dans laquelle ses stratégies

sont détaillées selon le type d'actif concerné. Le gestionnaire utilise également le vote par procuration comme moyen de promotion des normes ESG. Il a adopté à cet égard des lignes directrices sur le vote par procuration où il indique les propositions et résolutions en faveur desquelles il s'engage à voter lorsque des considérations relatives aux normes ESG et au développement durable sont impliquées ;

- pour les titres de participation étrangers, le Fonds investit dans différents fonds négociés en bourse qui répliquent le rendement d'indices construits selon une approche d'investissement responsable. À titre d'exemple, les indices couverts pourraient être construits selon des critères ESG, favoriser les compagnies qui ont de plus faibles émissions de carbone ou exclure certains secteurs jugés non éthiques comme pour les titres à revenu fixe et les titres de participation canadiens. Ainsi, le FNB iShares MSCI ACWI Low Carbon Target surpondère les sociétés dont les émissions de carbone en proportion de leurs ventes ou de leur capitalisation sont inférieures à celles de sociétés semblables dans le marché en général. Quant au FNB Vanguard ESG U.S. Stock, il détient des titres de sociétés américaines de grande, moyenne et petite capitalisation en proportion de leur capitalisation boursière tout en excluant les titres de sociétés œuvrant dans les industries du divertissement pour adultes, l'alcool, le tabac, les armes, les énergies fossiles, le pari et l'énergie nucléaire ainsi que les titres de sociétés ayant contrevenu au droit du travail, ou ayant utilisé des pratiques contraires aux droits de l'Homme ou de la conservation de l'environnement.

RISQUE

Aucune modification significative à l'objectif et aux stratégies de placement n'a eu d'effet sur le niveau global de risque associé au fonds au cours de l'exercice. Les risques associés à un investissement dans le fonds demeurent les mêmes que ceux énoncés dans le prospectus simplifié.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le Fonds a enregistré un rendement net de tous frais de 14,73 % alors que son indice de référence, composé de divers indices de marché selon les mêmes pourcentages que la répartition cible du Fonds (voir à cet égard la rubrique « Rendement passé » ci-après) affichait un rendement brut (c'est-à-dire non diminué de frais de gestion et d'acquisition) de 16,74 %.

Le rendement obtenu par le Fonds est donc inférieur à celui de son indice de référence. Par contre, il est à noter que ce rendement est établi net des frais de gestion, alors que celui de l'indice est présenté brut et qu'il ne peut être acquis sans assumer des frais d'acquisition et de gestion.

L'allocation sectorielle des actions canadiennes a eu un impact défavorable sur la performance globale du Fonds. Cette dynamique résulte principalement de la surpondération du secteur de l'industrie et des services de communication, dont les rendements ont été relativement faibles. En revanche, la surpondération du secteur des technologies de l'information, ainsi que les sous-pondérations des secteurs de l'immobilier et des services publics, ont contribué de manière positive à la performance, atténuant partiellement l'impact négatif des autres secteurs. L'allocation géographique des actions étrangères a également pesé négativement sur les résultats. La surpondération des pays émergents, qui ont enregistré des rendements inférieurs, ainsi que la sous-pondération des États-Unis, ont nui à la performance globale.

Enfin, le choix d'investir dans certains FNB de type ESG a eu un impact mitigé sur le rendement global du Fonds.

Le FNB iShares MSCI ACWI Low Carbon Target, qui représente la plus grande pondération des titres ESG, a réalisé un rendement supérieur (19,30 % en \$US) à celui du FNB qui réplique l'indice équivalent iShares MSCI ACWI ETF (17,46 % en \$US) qui ne tient pas compte des facteurs ESG. En revanche, le FNB iShares MSCI USA ESG Select ETF (22,43 % en \$US) a réalisé un rendement inférieur à celui du FNB Invesco MSCI USA (24,98 % en \$US) qui réplique l'indice équivalent MSCI USA sans tenir compte des facteurs ESG.

ÉVÈNEMENTS RÉCENTS

MARCHÉS MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Le taux des obligations canadiennes à échéance 10 ans a débuté l'année 2024 à 3,10 %, reflet de la hausse soutenue du taux directeur amorcée en 2022 par la Banque du Canada. En avril, la publication de données d'inflation supérieures aux attentes a entraîné une pression à la hausse, propulsant le taux 10 ans à un sommet annuel de 3,85 %. Cependant, le ralentissement de l'activité économique canadienne ainsi que l'atténuation des pressions inflationnistes ont favorisé un repli progressif, ramenant ce taux à 3,23 % en fin d'année. L'indice obligataire universel FTSE Canada a affiché un rendement annuel de

4,23 % en 2024. Cette performance positive s'explique principalement par le resserrement des écarts de crédit ainsi que la baisse des taux des obligations à court et moyen terme.

MARCHÉ BOURSIER CANADIEN

En 2024, le marché boursier canadien a connu une progression remarquable, atteignant de nouveaux sommets historiques jusqu'au dernier trimestre de l'année. L'indice S&P/TSX Composite a réalisé un rendement de 21,65 %, stimulé par la résilience de l'économie canadienne face au resserrement de la politique monétaire canadienne.

Les secteurs des technologies et de la finance, qui représentent une part importante de l'indice, ont été les principaux moteurs de cette croissance. Le secteur des technologies a profité de l'engouement pour les premières baisses de taux ainsi que pour l'intelligence artificielle. Shopify, acteur majeur des technologies, a ainsi affiché une performance impressionnante de 48,30 %. Parallèlement, le secteur financier a profité de l'apaisement des craintes liées à l'impact des hausses de taux sur la qualité du crédit des emprunteurs. La Banque royale du Canada, ayant la plus importante pondération dans ce secteur, a enregistré un rendement notable de 33,52 % sur l'année. À l'inverse, les services de communication ont été le seul secteur à terminer l'année en territoire négatif, pénalisés par les contre-performances de BCE et Telus.

Bien que le marché canadien ait affiché un rendement inférieur à celui des marchés américains, il s'est aligné sur les indices globaux tout en surpassant les marchés européens et émergents.

MARCHÉS INTERNATIONAUX

ÉTATS-UNIS

En 2024, le marché boursier américain a enregistré une hausse annuelle de plus de 25 % (mesuré en dollars américains) pour une deuxième année consécutive, témoignant de la résilience remarquable de l'économie américaine malgré un taux directeur élevé. Avec une croissance économique annualisée de 3 % au deuxième trimestre et de 2,7 % au troisième, les États-Unis continuent de surpasser les grandes économies mondiales.

Initialement porté par les entreprises liées à l'intelligence artificielle, le mouvement haussier s'est élargi au second semestre, englobant d'autres secteurs de l'économie ainsi que les petites et moyennes capitalisations. L'élection de Donald Trump en novembre a renforcé cet élan, stimulant une hausse de près de 6 %, faisant de ce mois le plus performant de l'année.

Au bilan, les secteurs des services de communication et des technologies ont dominé les performances, suivis par la finance et la consommation discrétionnaire. Tous les secteurs ont terminé l'année en territoire positif, un résultat notable qui illustre la vigueur générale du marché en 2024.

EUROPE ET JAPON

L'économie de l'Union européenne a prolongé en 2024 la stagnation amorcée en 2023, avec une croissance inférieure à 1 %. Cette faiblesse économique, combinée à une inflation désormais stabilisée autour de l'objectif de 2 % fixé par la Banque centrale européenne (BCE), a conduit cette dernière à réduire son taux directeur plus rapidement que son homologue américain, dès le mois de juin.

Le taux directeur, qui s'élevait à 4 % au début de l'année, a été ramené à 3 % en décembre. Sur le marché boursier, le STOXX Europe 600 a enregistré une hausse de plus de 8 % en euros sur l'année, bien que les performances aient fortement divergé entre les pays. En Allemagne, le DAX a atteint des records historiques malgré les défis rencontrés par les secteurs manufacturier et automobile, enregistrant une hausse de 18,85 % sur l'année, particulièrement au second semestre. À l'opposé, le CAC 40 en France n'a progressé que de quelques points, affecté par une instabilité politique nationale persistante. Le Royaume-Uni s'est positionné entre ces deux extrêmes, avec un rendement de 14,88 %.

Après des décennies de stagnation économique, le Japon a franchi un tournant en 2024 en sortant de son régime de taux d'intérêt nul à négatif, en vigueur depuis près de 15 ans. Face à l'accélération de la croissance économique ainsi que la persistance des pressions inflationnistes, la Banque du Japon a décidé de relever son taux directeur de -0,10 % à 0,25 %.

Cette hausse rapide des taux a pris de court les investisseurs, notamment ceux engagés dans des opérations de portage, réduisant ainsi l'attractivité du yen japonais. Début août, cette situation, conjuguée à une publication macroéconomique décevante aux États-Unis, a déclenché une forte volatilité sur les marchés financiers mondiaux. Le Nikkei 225 a été particulièrement touché, enregistrant une chute spectaculaire de plus de 12 % en une seule journée, sa pire performance depuis le krach du lundi noir en 1987.

Cependant, malgré ces turbulences, le Nikkei 225 a fait preuve d'une résilience remarquable et a clôturé l'année sur un gain de plus de 21 % en yens japonais.

MARCHÉS ÉMERGENTS

En 2024, les marchés boursiers émergents ont enregistré une performance modérée, avec un rendement annuel de 17,25 % (mesuré en dollars canadiens), nettement inférieur à celui des indices des marchés mondiaux développés (MSCI Monde : 29,43 %). Cette hausse a été principalement soutenue par les entreprises technologiques et les services financiers, en ligne avec les tendances globales.

Taiwan Semiconductor, le titre phare de l'indice MSCI Emerging Markets, s'est particulièrement illustré avec une progression de 92,12 % (mesuré en dollars américains). Les marchés chinois, taïwanais et indien, qui représentent la majorité de la pondération de l'indice, ont affiché de solides performances, contribuant largement à la hausse. À l'inverse, les marchés sud-coréens, brésiliens et mexicains ont terminé l'année en territoire négatif, pesant sur le rendement global de l'indice et mettant en évidence les disparités régionales au sein des marchés émergents.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le gestionnaire du Fonds est Société de gérance des Fonds FMOQ inc., et le placeur principal des parts est Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc. En outre, une partie du portefeuille du Fonds est gérée par Société de gestion privée des Fonds FMOQ inc. Ces trois sociétés sont des filiales à part entière de Société de services financiers Fonds FMOQ inc., elle-même filiale à part entière de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec.

Le gestionnaire et le placeur principal se partagent l'ensemble des frais de gestion payés par le Fonds et prévus au prospectus, selon la valeur de leur travail respectif et des standards du marché. Le Fonds n'assume aucuns frais directs pour le mandat de gestion confié à Société de gestion privée des Fonds FMOQ inc., ceux-ci étant assumés par Société de gérance des Fonds FMOQ inc. à même ses revenus.

Le Comité d'examen indépendant du Fonds s'est déclaré satisfait de la politique relative aux honoraires et frais chargés au Fonds.

Les opérations entre parties liées ont été réalisées conformément aux instructions permanentes du comité d'examen indépendant en vigueur.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les cinq derniers exercices.

ACTIF NET PAR PART RACHETABLE (1)

	2024	2023	2022	2021	2020
Actif net en début d'exercice (4)	14,01	12,81 \$	14,28 \$	13,05 \$	11,98 \$
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation					
Total des produits	0,41	0,38	0,29	0,28	0,26
Total des charges	(0,17)	(0,15)	(0,15)	(0,15)	(0,14)
Gains (pertes) réalisés	0,42	(0,24)	0,02	0,11	0,11
Gains (pertes) non réalisés	1,39	1,41	(1,44)	1,11	1,09
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (2)	2,05	1,40	(1,28)	1,35	1,32
Distributions					
Revenu de placement (excluant les dividendes)	0,15	0,14	0,08	0,02	0,04
Dividendes	0,08	0,07	0,07	0,09	0,08
Gains en capital	—	—	0,01	—	0,02
Remboursement de capital	—	—	—	—	—
Distributions totales (3)	0,23	0,21	0,16	0,11	0,14
Actif net à la fin de l'exercice (4)	15,84	14,01 \$	12,81 \$	14,28 \$	13,05 \$

(1) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. Les capitaux propres par part présentés dans les états financiers diffèrent de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

(2) Les capitaux propres et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

(3) Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

(4) Depuis le 1^{er} janvier 2013, les capitaux propres sont calculés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS).

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

	2024	2023	2022	2021	2020
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽¹⁾	190 273 \$	152 008 \$	132 909 \$	136 898 \$	89 700 \$
Nombre de parts rachetables en circulation ⁽¹⁾	12 015 906	10 849 425	10 375 299	9 585 386	6 872 623
Ratio des frais de gestion (%) ⁽²⁾	1,09 %	1,09 %	1,09 %	1,09 %	1,09 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge (%)	1,15 %	1,15 %	1,15 %	1,15 %	1,15 %
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽³⁾	55,51 %	65,07 %	80 %	106 %	85 %
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁴⁾	0,01 %	— %	0,01 %	0,01 %	0,01 %
Valeur liquidative par part (\$)	15,84 \$	14,01 \$	12,81 \$	14,28 \$	13,05 \$

⁽¹⁾ Données aux 31 décembre des périodes comptables indiquées.

⁽²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges de la période indiquée (à l'exclusion des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille, de même que des retenues d'impôt sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.

⁽³⁾ Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

⁽⁴⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des courtages et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne hebdomadaire au cours de la période.

FRAIS DE GESTION

Les frais de gestion sont calculés quotidiennement sur la valeur de l'actif net du Fonds au taux annuel de 1,09 % (taxes incluses) et sont payables hebdomadairement.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion s'établit comme suit :

Services reçus	%
Rémunération du courtier (placeur principal)	41,66
Administration générale, conseils en placement, honoraires du fiduciaire et marge bénéficiaire	58,34

RENDEMENT PASSÉ

L'information sur le rendement suppose que les distributions du Fonds, au cours des périodes présentées, ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds.

Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur.

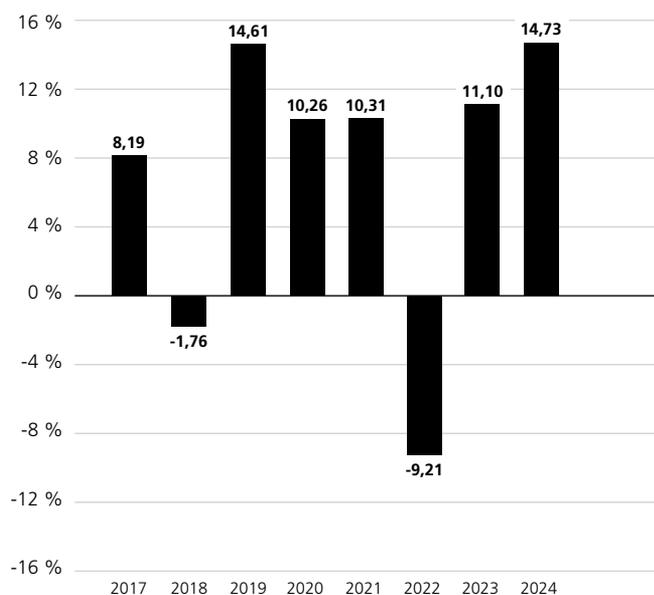
RENDEMENTS ANNUELS (%)

Le graphique ci-après présente le rendement annuel du Fonds pour chacun des exercices indiqués et fait ressortir la variation du rendement d'un exercice à l'autre, après déduction des frais de gestion.

Le graphique présente, sous forme de pourcentage au dernier jour de l'exercice, la variation à la hausse ou à la baisse d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.

FONDS OMNIRESPONSABLE FMOQ

RENDEMENTS ANNUELS



RENDEMENTS COMPOSÉS ANNUELS (%)

Le tableau ci-après montre le rendement composé annuel du Fonds pour chacune des périodes indiquées ayant pris fin le 31 décembre 2024, en comparaison avec le rendement de l'indice de référence du Fonds qui se compose des indices financiers suivants, et ce, dans la proportion indiquée à l'égard de chacun : FTSE Canada – BT 91 jours à 3 %, FTSE Canada – univers obligataire à 37 %, S&P/TSX composé à 30 % et MSCI Monde (excluant le Canada) en dollars canadiens à 30 %.

	Rendement composé annuel ¹	Indice de référence ²
1 an	14,73 %	16,74 %
3 ans	4,99 %	5,85 %
5 ans	7,08 %	7,87 %
Depuis sa création le		
16 septembre 2016	6,96 %	7,59 %

- 1) Les rendements sont nets des frais de gestion, lesquels ont été de 0,95 %, avant les taxes applicables, pour l'ensemble des périodes indiquées.
- 2) Il est à noter que les rendements de l'indice sont présentés de façon brute (c'est-à-dire non diminués de frais de gestion et d'acquisition), alors que les rendements du Fonds sont présentés nets de tous frais.

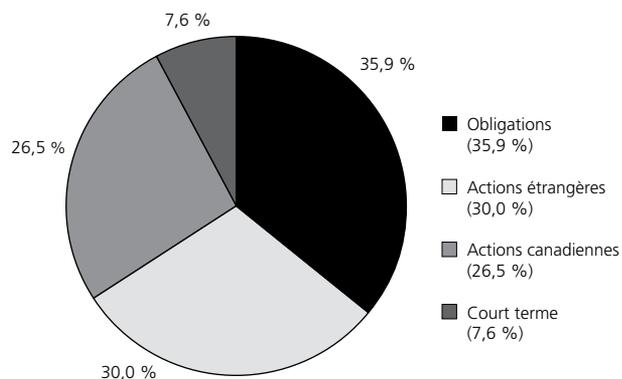
COMPARAISON AVEC L'INDICE

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à celui de son indice de référence est présentée à la rubrique « Résultats d'exploitation » de ce rapport.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

RÉPARTITION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE AU 31 DÉCEMBRE 2024

La répartition de la valeur liquidative du Fonds a été déterminée en considérant les actifs des fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds est investi, lorsqu'applicable.



Valeur liquidative totale : 190,3 millions \$

LES 25 POSITIONS PRINCIPALES (ACHETEUR)*

	% de la valeur liquidative
1 iShares MSCI ACWI Low Carbon Target	9,4
2 Trésorerie et équivalents de trésorerie	7,6
3 Gouvernement du Canada, 2,750 %, 2033-06-01	4,9
4 Vanguard ESG U.S. Stock	4,8
5 Gouvernement du Canada, 4,000 %, 2026-05-01	4,4
6 Vanguard ESG International Stock	3,8
7 iShares MSCI USA ESG Select Social Index Fund	2,7
8 iShares ESG Aware MSCI EAFE	2,4
9 iShares ESG Aware MSCI EM	2,2
10 iShares MSCI KLD 400 Social	1,8
11 iShares ESG Aware MSCI USA	1,6
12 iShares ESG Aware MSCI USA Small-Cap	1,6
13 Gouvernement du Canada, 2,000 %, 2032-06-01	1,6
14 Metro	1,5
15 Constellation Software	1,5
16 Banque Royale du Canada	1,4
17 Dollarama	1,4
18 Intact Corporation financière	1,4
19 CGI, catégorie A	1,4
20 Gouvernement du Canada, 3,000 %, 2034-06-01	1,3
21 Waste Connections	1,2
22 Compagnies Loblaw	1,2
23 Thomson Reuters	1,2
24 Canadien Pacifique Kansas City	1,1
25 Groupe TMX	1,1
Total	64,5

* Il n'y a aucune position vendeur dans ce Fonds.

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds omniresponsable FMOQ. Une mise à jour trimestrielle peut être consultée dans le site Internet www.fondsfmoq.com.

Veillez consulter les prospectus des fonds pour de plus amples information sur le site internet de Fonds FMOQ ou sur SEDAR+ à l'adresse suivante : www.sedarplus.com



Vous pouvez obtenir, sur demande et sans frais, un exemplaire de la mise à jour et d'autres renseignements sur les Fonds FMOQ :

- dans le site Internet www.fondsfmoq.com ou
- en composant le 514 868-2081 ou, sans frais, le 1 888 542-8597, ou
- en écrivant à
1900-3500, boulevard De Maisonneuve Ouest
Westmount (Québec) H3Z 3C1.